



N° 14 - ANNEE 2018

***BULLETIN DES BANCS DES ECOLES DE LORMONT***



*Sur les bancs des écoles de Lormont – Association loi 1901*  
Adresse courrier : Régine Commarmond – 4, rue Canteloup – 33310 LORMONT  
courriel : [regine.syl@free.fr](mailto:regine.syl@free.fr) [colette.bros@orange.fr](mailto:colette.bros@orange.fr)

## Le mot de la Présidente :

Tout d'abord je renouvelle mes vœux de bonheur et surtout de santé à tous les adhérents et leur famille. Que cette nouvelle année soit remplie de joie et de paix.

Au cours de l'Assemblée Générale qui a eu lieu le samedi 12 janvier 2019, le Conseil d'Administration a reconduit le bureau dans ses fonctions.

C'est avec joie et responsabilités que je conduirai les manifestations de l'année pour qu'elles soient aussi réussies que celles de l'an passé.

En cela, je suis soutenue sans faille par une équipe solide et amicale.

-----  
**ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 12 JANVIER 2019 :**

### RAPPORT MORAL 2018

Pour l'année écoulée le nombre d'adhérents se monte à 79 soit 2 de moins qu'en 2017.

Il faut noter que depuis la création de l'association le prix de l'adhésion est resté le même soit 15 €.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois pour élaborer au mieux les manifestations.

#### Le repas du 17 mars :

Nous avons voulu changer d'endroit et c'est tout naturellement que Charli nous a proposé sa salle à Ambarès et nous le remercions bien vivement. Le lieu à la fois bucolique et chaleureux, le repas toujours servi par un personnel compétent, l'animation toujours très réussie ont contribué à satisfaire pleinement les 63 participants.

#### La dictée du 23 mars :

La publicité avait été renforcée car outre les flyers distribués largement par les bénévoles, l'information sur « Lormont actualité », la mairie a réalisé de grandes banderoles qui ont été très visibles sur la commune.

74 personnes, inscrites à l'avance ou au dernier moment ont participé avec enthousiasme à ce défi convivial. 9 enfants de primaires et secondaires étaient également présents. La dictée leur a été faite à part et en raccourci pour les plus petits.

La salle Condorcet était pleine et Mr. le Maire, présent, a convenu de nous octroyer un lieu mieux adapté pour 2019. Ce sera 2 salles à l'Espace Brassens.

La dictée énoncée par Mme THOMAS paraissait plus facile que celle de l'année dernière cependant il n'y eut pas de 0 faute.

Les récompenses ont été remises aux Lauréats mais le Trophée n'a toujours pas été remporté puisqu'il faut pour cela le gagner trois fois de suite.

#### Le voyage à Brantôme du 29 septembre :

49 participants ont apprécié cette journée. Le beau temps était de la partie.

Cette petite ville moyenâgeuse entourée par la rivière la Dronne possède une remarquable abbaye. La promenade sur cette rivière a été un enchantement. Un guide très professionnel et sympathique nous a bien renseignés sur la faune, la flore et les caractères particuliers de cette rivière.

Le repas à la ferme était composé des produits de la ferme. Il a eu lieu sur une terrasse bien abritée. Mme DUBUISSON, la propriétaire, a fait une démonstration de découpe de canard et une explication sur la technique de gavage.

Les manifestations pour l'année 2018 ont été réussies. Un remerciement aux membres du Conseil d'Administration pour leur assiduité aux réunions et leur dévouement.

BILAN COMPTABLE : 1° au 31 - 12 - 2018

ACTIF		PASSIF	
512 banque au 31/12/2018	531,62 €	102 fonds associatifs 2017	1160,07 €
517 livret au 31/12/2018	608,56 €	129 résultats déficitaires 2018	- 15,33 €
768 intérêt livret 2017	4,56 €		
102 fond associatif 2018 =	1144,74 €	fond associatif 2018 =	1144,74 €

(le détail des comptes peut être obtenu sur simple demande)

-----

### COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

A 15h45, le quorum étant atteint (40 présents 17 pouvoirs pour 79 adhérents à ce jour), Madame la Présidente déclare la séance ouverte.

Le compte rendu de la dernière Assemblée Générale était à lire dans le bulletin n° 13.

La Présidente lit le rapport moral (ci-joint)

Le Trésorier lit le rapport financier. Ce rapport a été contrôlé par D. Grocassan, L. Brunet et G. Crouzet.

*Rapport adopté et consultable par les adhérents*

Il est procédé ensuite au renouvellement du Conseil d'Administration. Les 7 membres sortant se représentent.

Marie-Claire BENESSIS, Nicole LABAT, Alain LAFON, Susy MARCELIN, Jean ROUIN, Paulette SAUSSET et Jean-Claude SAUSSET.

Le Conseil est donc composé des 21 membres suivants :

Aimée et Jean-Claude ASSAILLY, Marie-Claire BENESSIS, Pierre BORIE, Colette BROS-ROUQUETTE, Sabine COMBE, Régine et Jean-Claude COMMARMOND, Lucienne GENESTE, Nicole LABAT, Florie LABRACHERIE, Alain et Martine LAFON, Susy MARCELIN, Odette MOREAU, Jean ROUIN, Paulette SAEZ, Paulette et Jean-Claude SAUSSET, Francis TARADE, Guy VARD.

*Le CA est adopté par les adhérents*

### QUESTIONS DIVERSES ET PROJETS :

*Dictée : samedi 23 mars 2019*

*Repas : samedi 27 avril 2019 chez Charly*

*A la fin de l'AG le Conseil d'Administration s'est retiré pour élire le bureau, celui-ci a été reconduit dans ses fonctions.*

*Présidente : Colette BROS-ROUQUETTE*

*Vice-Présidente : Régine COMMARMOND*

*Secrétaire : Nicole LABAT*

*Secrétaire adjoint : Guy VARD*

*Trésorier : Jean-Claude ASSAILLY*

*Trésorier adjoint : Alain LAFON*



Monsieur l'instituteur (par Robert LABRACHERIE )

Après trois années de classe avec des institutrices, je fis la rentrée en CM1 où exerçait un instituteur. Il avait une réputation de maître sévère et très rigoureux. Agé d'une trentaine d'années, des cheveux très noirs et une moustache bien taillée, il portait un tablier gris. Il se dégageait de cette personne quelque chose qui forçait le respect.

Il avait l'étoffe d'un grand pédagogue qui avait le souci de transmettre son savoir. C'est avec lui que m'est venu le goût d'apprendre. Alors que mes trois premières années d'école primaire s'étaient passées paisiblement sans trop forcer, avec lui il fallut donner un sacré « coup de collier ». Il faut dire que toutes les matières étaient présentées de telle sorte que l'on ne pouvait qu'être captivé et incité à progresser.

Dans sa classe il régnait une discipline naturelle qu'il appliquait sans jamais crier, s'énerver ou se fâcher. Sa prestance et son charisme suffisaient. Le « coup de règle » a laissé à un grand nombre d'entre nous un souvenir impérissable.

Attentif, sans en avoir l'air, à ce qui se passait dans la classe il prenait parfois un élève en faute et la règle tant redoutée atterrissait dans une allée et le malheureux était privé très courtoisement de la lui ramener. Le fautif s'exécutait avec toute la compassion des copains. Il fallait la remettre en main propre. Nous attendions tous la suite des événements dont nous connaissions déjà l'issue fatale. L'instituteur avait un coup imparable qui combinait agilité, finesse, rapidité et précision.

Il se saisissait de la règle, la faisait tourner dans sa main et avant que l'élève ait pu l'esquiver celle-ci venait frapper douloureusement le petit doigt. Les enfants tous conscients que la punition était méritée ne se plaignaient jamais et ne la racontaient jamais le soir à la maison.

Avec ce Maître toutes les matières devenaient captivantes : histoire, géographie, maths et même le français qui n'était pourtant pas mon fort. C'est l'année où j'ai progressé le plus. Les séances de chant étaient divertissantes et avaient abouti à la création d'une chorale.

Nous apprenions des chansons que nous avions plaisir à entonner au rythme de la « méchante règle » subitement métamorphosée en baguette magique. A la suite de séances hebdomadaires que nous suivions avec assiduité et ténacité nous étions fins prêts pour dévoiler nos talents lors de la fête de l'école en juin et celle du patronage laïque dans la salle de Lescalle.

Dans le domaine sportif il fallait se préparer à la course de relais qui avait lieu un dimanche matin dans les rues de Lormont en compétition avec des écoles de la rive droite : Cenon, Bassens, Bordeaux Léonard Lenoir .... Une dizaine d'équipes, rangées derrière un écriteau portant le nom de leur école, défilaient fièrement depuis la cour de l'école des garçons jusqu'au pont de Poliet et Chausson, départ de l'épreuve, en passant par la rue du Port puis le quai Numa Sensine. Tous les cent mètres un relayeur de chaque équipe s'arrêtait prêt à transmettre le témoin.

Après le départ les bâtons passaient de main en main jusqu'au pied de la montée finale qui, très dure, conduisait à l'arrivée Place Auberny où étaient distribués récompenses, rafraîchissements et gâteaux.

Tous les champions en herbe repartaient fiers et heureux d'avoir participé.

Le jeudi après-midi il avait une garderie. Lorsque le temps était mauvais nous avions droit à des séances de cinéma dans une classe obscurcie par des tentures aux fenêtres. Un gros projecteur était installé au fond de la classe avec une bobine de pellicule tandis que deux étaient en attente.

Notre instituteur était aux commandes et la séance commençait. Je me souviens des films projetés : l'île au trésor, Tarzan, Zorro, Fanfan la tulipe, Laurel et Hardy ... Ces séances récréatives faisaient la joie de tous surtout que beaucoup d'entre nous découvriions le cinéma.

Lorsqu'il faisait beau nous faisons du sport avec notamment des entrainements de football dans la cour de l'école. Nous avons constitué une équipe et nous sommes allés plusieurs fois jouer à l'extérieur. Le voyage se faisait depuis l'école dans la voiture de l'instituteur et d'un accompagnateur. J'ai encore le souvenir d'une Simca aronde dans laquelle on s'entassait appréciant le confort et la modernité car beaucoup d'entre nous n'avaient pas d'automobile.

Je me souviens en particulier d'un match contre l'équipe du centre Saint Denis à Ambarès sur un terrain tracé dans un pré fraîchement tondu. Je ne me souviens pas du résultat mais plutôt de l'accueil car à la fin de la partie nous eûmes droit à un excellent goûter servi dans une salle du château.

Le retour se fit dans la joie et la bonne humeur. Nous étions tous fiers et heureux d'avoir profité de cette sortie.

Ces petits gamins en blouse grise gardent, chacun, encore aujourd'hui, des souvenirs personnels qui les ont liés à vous.

En 2004, nous nous sommes revus à Lormont, instituteur et élèves, lors d'une journée mémorable, tous émus, heureux et fiers.

Merci Monsieur COSTE notre formidable instituteur, nous ne vous oublierons jamais.



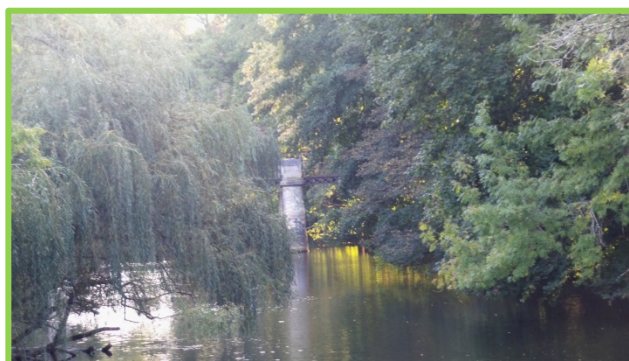
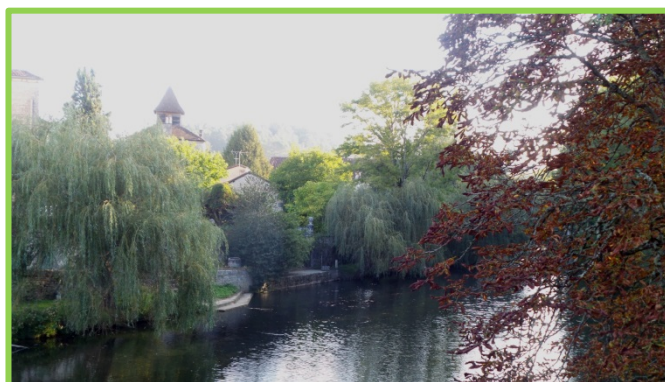
Repas du 17 mars chez Charly à Ambarès :



La dictée du 23 mars :



Sortie à Brantôme le samedi 29 septembre 2018



Odette (1907-1991) et Edouard BLED (1899-1996)

Ce couple d'instituteurs a conçu un manuel d'exercices orthographiques et grammaticaux.

Edouard est né le 18 janvier 1899 à St Maur des Fossés (Val de Marne). En 1926 il est nommé instituteur à Paris. En 1920 il rencontre Odette BERNY, jeune normalienne, née le 18 juin 1907 à Carhaix (Finistère). Ils se marient le 12 août 1933 à Paris. Ensemble ils enseigneront jusqu'à leur retraite.

A Paris à l'école de l'île Saint Louis, directeur d'école, puis de cours complémentaire, Edouard BLED achèvera sa carrière comme principal du collège de la rue *Grenier sur l'eau*. Utilisant leurs expériences et observations devant les difficultés des élèves à intégrer l'orthographe et la grammaire, ils rédigent ensemble un petit manuel d'exercices simples utilisant la méthode des « textes à trous » dont les sujets sont pris dans la vie courante.

La 1<sup>o</sup> édition est publiée en 1946 par les Editions Hachette. C'est un succès immédiat et durable presque 20 millions d'exemplaires vendus et de constantes rééditions.

Aujourd'hui encore le BLED (qui est devenu nom commun) est utilisé dans de nombreuses écoles et a acquis avec le « Bescherelle » le titre « incontournable » de la langue française.

Toute leur vie, Odette et Edouard BLED ont été les défenseurs acharnés de la langue française et se sont opposés à la réforme de l'orthographe.

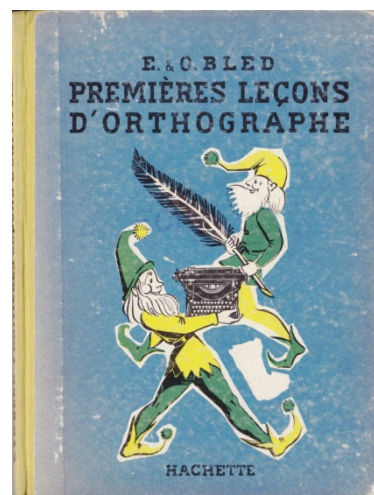
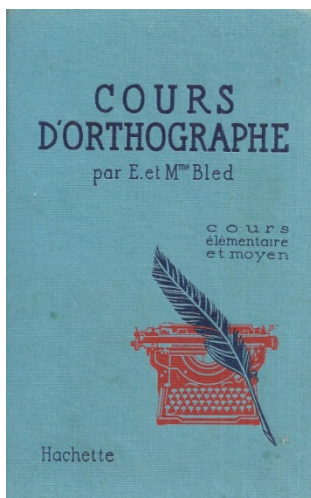
Ils ont été tous deux très actifs au sein du *Syndicat National des Instituteurs de la Seine*.

Odette meurt le 31 août 1991 à St Nazaire, Edouard le 29 décembre 1996 à Nice.

Leur nom a été donné à une école de Saint Maur des Fossés, ville natale d'Edouard BLED.

-----

La série des Bled reste emblématique d'une certaine idée de l'école primaire française et de l'enseignement de la langue. Le Bled appartient ainsi à une mémoire collective, indissociable pour les plus anciens (*et toc*) de l'odeur de l'encre violette, du bruit de la plume *Sergent Major* dans les encriers en porcelaine.





Pouvez-vous dire où ces photos ont été prises ?

Petit indice : à LORMONT



Réponse dans le prochain bulletin sinon ce serait trop facile !

